



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 3341

Texte de la question

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ

M. le président. La parole est à Mme Anne-Lise Dufour-Tonini, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Anne-Lise Dufour-Tonini. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

La France est touchée au cœur et nous ressentons tous la gravité exceptionnelle de la situation. Quasiment chaque victime a désormais un nom, un visage qui nous renvoie à l'atrocité de ces crimes.

À mon tour, je veux rendre hommage au dévouement, à l'engagement et au professionnalisme des forces de l'ordre et des équipes de secours et de santé, qui, alors que l'effroi et la sidération frappaient le pays tout entier, se sont immédiatement mobilisées pour faire front, pour faire face. La mobilisation exceptionnelle des services publics est une garantie de la cohésion de la nation face au terrorisme.

Hier, devant le Parlement réuni en Congrès, le Président de la République a annoncé un très important renforcement des effectifs de police, de justice et de sécurité afin de garantir la lutte la plus efficace et la plus implacable contre le terrorisme et la barbarie, déclarant à juste titre que le pacte de sécurité devait l'emporter sur le pacte de stabilité.

Nous savons malheureusement que cet état de guerre va s'inscrire dans la durée et réclamer en effet des moyens et des effectifs supplémentaires. Moyens, effectifs et formation de nos forces de l'ordre vont donc être renforcés très rapidement face à la menace, d'autant qu'il s'agit, somme toute, de revenir au niveau que nous connaissions en 2007. Depuis 2012, cette majorité a d'ores et déjà recruté près de 2 000 personnels de police et de gendarmerie, mais 13 000 emplois supprimés en cinq ans, cela laisse forcément des traces ! Un responsable politique de l'opposition, ancien Premier ministre, reconnaissait ce matin l'erreur qu'ont représenté de telles suppressions dans ces domaines durant le précédent quinquennat. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Plus de sécurité, plus de moyens aux forces de l'ordre, tels sont la volonté et l'engagement du Président de la République et du Gouvernement. Il s'agit aussi, et nous le savons tous, d'une attente très forte et légitime de nos concitoyens.

Ma question, monsieur le ministre, porte sur les moyens concrets affectés dans l'urgence au renforcement de nos forces de l'ordre et de sécurité. Pouvez-vous nous donner plus de renseignements sur le calendrier et sur le déploiement de ces moyens ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, *ministre de l'intérieur*. Vous m'interrogez, madame la députée, sur les moyens des forces de sécurité dans un contexte de menace terroriste extrêmement élevé.

Je veux d'abord rappeler qu'au début du quinquennat, après que 13 000 postes avaient été supprimés, le Président de la République et le Premier ministre ont annoncé la création de 500 postes par an. Ce contrat est d'ores et déjà rempli. À la fin du quinquennat, 2 500 postes de policiers et de gendarmes auront été créés dans ce cadre.

Il a également été décidé au mois de janvier, dans le cadre du plan de lutte antiterroriste, de créer 1 500 postes supplémentaires : 500 au sein de la direction générale de la sécurité intérieure, 500 au sein du service central de renseignement territorial, 126 au sein de la direction centrale de la police judiciaire, le reste se répartissant entre la police de l'air et des frontières, les services de renseignement de la préfecture de police de Paris et le service de la protection des personnalités.

Hier, le Président de la République a décidé de rehausser encore de 5 000 personnes le niveau des effectifs. Nous aurons donc créé, d'ici à la fin du quinquennat, 10 000 emplois.

Nous souhaitons que les concours permettant le recrutement de ces policiers soient rapidement ouverts. Nous examinons d'ores et déjà les conditions dans lesquelles nous pourrions recruter des promotions supplémentaires. Je travaillerai avec les services du ministère et les organisations syndicales pour déterminer la répartition de ces effectifs.

Nous avons également besoin de crédits de fonctionnement hors dépenses de personnel, avec un objectif clair : donner à tous les policiers de France qui sont exposés les armes, les boucliers, les gilets pare-balles, les véhicules dont ils ont besoin. Je m'engage devant la représentation nationale à traiter ces sujets avant la fin du premier semestre de l'année 2016. Je ferai des propositions au Premier ministre dès la fin de cette semaine pour atteindre cet objectif et pour donner à la police les moyens qui lui sont nécessaires. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Lise Dufour-Tonini](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3341

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 novembre 2015](#)